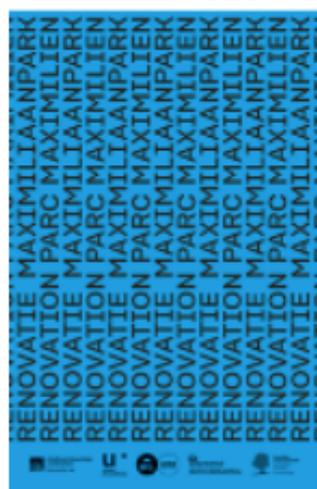


RÉUNION PUBLIQUE DU 10/06/2021



COMPTE-RENDU

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 10/06/2021

Introduction

- La réunion publique s'est déroulée le jeudi 10/06/2021 à 19h via un Live Teams.
- Au total, 55 personnes étaient connectées.

Ordre du jour

- Organisation de la réunion et mot de bienvenue
- Mot d'introduction
- Contexte du projet
- Equipe de la maîtrise d'œuvre
- Calendrier du projet
- Démarche du projet
- Parcours dans le futur du parc
- Modalités du dialogue avec les habitants
- Prochains rendez-vous
- Questions / Réponses
- Conclusion

Intervenants et participants

	Intervenants Rôle : prise de parole pour la partie présentation	Participants Rôle : prise de parole pour la partie Questions/réponses
MOE	-Alice Hallynck OLM – présentation programme + réponse aux questions -Julien Brouillard DEDALE – présentation concertation + réponses aux questions	-Philippe Coignet OLM
MOA		-Tine Cooreman – Bruxelles Environnement – traduction Q/R -Alexandre Jongen – Bruxelles Mobilités -Benjamin Thiébaux – Bruxelles Environnement -Philippe Itschert - Ville de Bruxelles
Partenaires institutionnels	-Alain Maron – introduction + réponse aux questions	-Cabinet Maron : ANDRE Emilie, NYS Bruno -Cabinet Vandenbrandt : MOENS Thomas -Cabinet Vervoort : MOHY Marc -Cabinet Smet : DE DEYN Erik -Cabinet Pinxteren : Sellier Amandine -Cabinet Jellab : Fortin Ludovic -Cabinet D'hondt : Vanderlinden Sebastian -Cabinet Close : Verstraeten Olivier Alexandre Lefebvre : Ferme Maximilien

Synthèse des échanges et points d'attention

- **L'articulation du projet Max-sur-Senne avec les autres projets du CRU.**
 - Les habitants saluent le travail qualitatif du projet Max-sur-Senne. En revanche, ils se perdent parmi l'ensemble des projets du quartier et plaident pour une coordination globale (tramway, projets de constructions immobiliers, gare du nord, caserne des pompiers, parc, ...).
 - Les nombreux projets immobiliers dans le quartier préoccupent les habitants.
 - Une coordination globale des dynamiques urbaines du quartier échappe à la compétence seule du MOA.
 - L'atout du projet MAX est de rassembler certaines dynamiques dans un projet unique. Cet ensemble permettra une cohérence globale et la requalification du Quartier Nord.
 - Un dialogue sera établi entre les différentes équipes de maîtrise d'œuvre pour assurer la compatibilité des projets.
 - L'ensemble de ces projets permettra une requalification du quartier Nord.

- **La qualité de l'eau de la Senne et l'ouverture du pertuis.**
 - L'ouverture du pertuis permettra à la Senne de recréer une balade le long de la Senne.
 - Le seuil de qualité minimal de l'eau est dépassé. L'eau est sans odeur grâce à deux stations d'épuration installées au Nord et au Sud de la ville doublées de travaux en cours pour empêcher toute nuisance liée aux odeurs.

- **Les mobilités et la réduction de la place de la voiture.**
 - L'objectif est de diminuer la capacité des grands axes routiers pour limiter les nuisances (sonores, îlot de chaleur), apaiser la circulation dans le quartier et favoriser les modes de déplacement actifs.

- **Le coût du projet et choix des équipes.**
 - Le coût total est de 22 millions d'euros, comprenant les coûts liés aux travaux, aux études, de communication et frais de personnels, largement subsidié par la Région de BRC.
 - Le coût d'étude obligeant légalement à publier l'offre sur les marchés européens.
 - L'équipe du projet franco-belge a été sélectionnée à la suite d'un concours accompagné par le bouwmeester maître architecte (BMA).

- **Les aménagements des dalles du Foyer Laekenois et Héliport (rez-de-chaussée et rampes d'accès).**
 - Un projet d'utilisation plus privative et collective de la dalle du Foyer Laekenois est en discussion via une concertation en cours, inscrit dans le cadre du Contrat de quartier.
- **L'abattage des arbres le long du quai de Willebroeck.**
 - La création du lit de la Senne oblige l'abattre de certains arbres. La localisation du lit est organisée afin de favoriser l'abattage d'arbres en mauvais état phytosanitaire et à espérance de vie courte. L'objectif est de viser le maintien des arbres en bon état.
 - Pour chaque arbre abattu, 2,4 arbres seront replantés. Pour certains grands sujets la transplantation sera envisagée.
 - Ces abattages seront compensés par la mise en place d'autres types de paysages et de biotopes.
- **Les zones de compost et les potagers.**
 - Des zones de compost sont prévues dans le programme de la Ferme à son nouvel emplacement.
 - La question des potagers et des zones de compost est soumise à la concertation avec les habitants.
- **La prise en compte de la présence des personnes migrantes dans le projet.**
 - La gestion du volet sociale et de l'aide alimentaire est prise en charge par le tissu associatif existant.
 - Pour informer les associations et les personnes migrantes de l'évolution du projet, une communication active aux différents stades des aménagements du parc sera diffusée.

Questions / Réponses

- **Quelle articulation va-t-il y avoir entre ce projet avec les différents projets prévus pour le quartier (CRU, la Caserne, Place Saintelette...)? Ces projets vont-ils impacter l'implantation du projet Max-Sur-Senne ?**

Réponse : Une coordination globale des dynamiques du quartier Nord n'est pas du ressort des compétences du MOA. Mais le projet MAX a pour atout de rassembler un ensemble de projets aux technicités très différentes (parc, voiries, ferme) sous un seul projet afin de créer une cohérence globale.

Aussi, nous travaillons en étroit dialogue avec les équipes de maîtrise d'œuvre des autres projets, que ce soit la ville ou des confrères architectes. Par exemple, le plan du projet Max-sur-Senne et celui de la place Saintelette sont compatibles car cela a été négocié entre les deux équipes.

- **Qu'en est-il du projet immobilier du CRU au-dessus de la station métro Yser ?**

Réponse : L'équipe MOA confirme que le projet immobilier au-dessus de la station de métro Yser, proposé dans le cadre du CRU, a été aboli par la Ville de Bruxelles.

- **A part les différents projets d'aménagement, il y a aussi une incompréhension par rapport aux nombreux instruments urbanistiques (PAD, CRU, PRAS). Pourquoi le PAD n'a pas précédé le CRU ? Qu'en est-il de sa temporalité ? Nous constatons aussi un certain déni démocratique dans tous ces processus.**

Réponse : Le CRU a été adopté en 2017 et dans la phase précédente d'élaboration il y a eu des consultations citoyennes. En ce qui concerne le PAD (qui n'est pas de la compétence du MOA) nous avons compris que la finalisation pourrait bientôt être relancée.

- **Il semble que les habitants du quartier n'ont plus rien à dire sur ce qui est vraiment important. Quelles décisions est-ce que nous pourrions encore prendre ? N'oubliez-vous pas les nombreux enfants du quartier ou les habitants des logements sociaux ?**

Réponse : Les éléments fondamentaux du projet, c'est-à-dire l'ouverture de la Senne, le réaménagement du parc et l'apaisement du trafic dans le quartier, ont été décidés dans le cadre du Contrat de Rénovation Urbaine en 2017, suite à différents temps de concertations citoyenne et à une enquête publique.

Ces aménagements vont aussi apporter beaucoup de qualité à votre cadre de vie et réduire des réelles nuisances auxquels vous faites face en tant qu'habitant (ilot chaleur, pollution de l'air). Outre ces choix d'orientations réalisées en 2017, il y a encore beaucoup d'éléments à concerter avec les citoyens, et ceux-ci dépassent les simples questions « quel type de balançoire, quelle couleur ? ». Tout type d'usage dans le parc est encore à concerter.

- **Quel est le coût total du projet ? Est-ce qu'il s'agit de l'argent des habitants de quartier ?**

Réponse : Le coût total de l'investissement est de 22 millions d'euros pour les honoraires, les études et les travaux.

Il s'agit d'argent provenant de vos impôts en tant que citoyens belges, mais aussi des entreprises belges, puis redistribués selon les mécanismes de solidarité. La ville de Bruxelles pilote aussi un important volet socio-économique à côté de ce projet « briques », qui subventionne une grande partie du tissu associatif du quartier.

- **Pourquoi ne pas avoir confié le projet à des équipes locales ? Le bureau de Paris ne connaît pas notre réalité.**

Réponse : Puisque les coûts du projet dépassent un certain seuil, il y a une obligation légale des marchés publics de publier l'offre sur le marché européen.

L'équipe franco-belge travaille dans différentes villes en France et en Belgique et y constate les mêmes enjeux et opportunités.

- **La Senne restera-t-elle dans le pertuis ou sera-t-elle détournée ? Si elle reste dans le pertuis, d'où proviendra l'eau que l'on verra ?**

Réponse : La Senne sera en partie détournée : le pertuis sera ouvert sur le côté et non sur le dessus, ce qui permettra de détourner le cours la Senne sur la partie à ciel ouvert puis de le rejoindre le pertuis un peu plus loin.

- **Une station d'épuration ou un filtre sont-ils prévus avec l'ouverture de la Senne ? Quid des nuisances, pollutions et des odeurs ?**

Réponse : L'eau de la Senne n'a en soi pas d'odeur. Deux stations d'épuration ont été installées au Nord et au Sud de Bruxelles dans les années 2000. Depuis, la qualité de l'eau est au-dessus du seuil minimal pour parler de « rivière vivante ». En cas de forte pluie, il arrive que les égouts débordent encore dans la Senne. Mais des travaux sont en cours pour séparer les eaux usées de la Senne et empêcher les odeurs dans le parc. En cas de fortes pluies, le pertuis permet d'empêcher les déchets de remonter.

- **Concernant l'apaisement des voies de circulation autour du projet, est-ce qu'un axe permettant aux automobilistes de traverser la zone du projet restera fermée ? Le boulevard Simon Bolivar sera-t-il fermé à la circulation ? Comment les personnes âgées pourront encore se déplacer ?**

Réponse : L'objectif est de décongestionner la circulation dans le quartier Nord par la proposition d'une série d'alternatives de mobilités. L'idée est d'inciter toutes les personnes qui n'ont pas besoin de prendre la voiture à privilégier d'autres modes de mobilité. Le boulevard Simon Bolivar ne sera pas fermé à la circulation mais nous examinons la réduction de sa capacité. Cette décongestion bénéficiera aussi aux personnes qui doivent se déplacer en voiture (personnes âgées ou à mobilité réduite).

- **Sera-t-il possible d'avoir une utilisation plus privative et collective des locaux au rez-de-chaussée de la dalle Laekenois ?**

Réponse : Dans le cadre du Contrat de Quartier en cours sur la dalle, un processus participatif a été mis en place où les habitants peuvent aller se renseigner et communiquer leurs envies et leurs besoins pour le quartier. Un projet allant dans le sens d'une utilisation plus privative et collective de la dalle y est donc en cours.

- **Les arbres présents le long du quai Willebroek seront-ils préservés ?**

Réponse : Afin de réaliser l'ouverture de la Senne à ciel ouvert et pour creuser son lit, il faut abattre certains arbres. La localisation du lit a été choisi afin de toucher plutôt les arbres en état de mauvais état à espérance de vie courte. Une attention particulière est portée sur le maintien maximal du patrimoine arboré en bon état.

Pour chaque arbre abattu, 2,4 seront replantés.

La perte de cet écosystème sera largement compensée par la plantation d'autres types de biotopes (humides, prairies fleuries). Un expert forestier accompagne les études afin de proposer un maintien maximal et examiner la transplantation.

- **Un projet est-il prévu pour les rampes d'accès au socle au-dessus de la copropriété de l'héliport et à l'esplanade ?**

Réponse : Pour l'instant, l'idée est de supprimer la rampe qui ne sert plus. Mais nous voulons questionner cet aspect avec les habitants des copropriétés de l'héliport à travers la concertation.

- **Quels sont les matériaux et équipements utilisés et quelle est leur durée de vie ?**

Réponse : Nous privilégions des matériaux issus de l'économie circulaire et l'utilisation de l'existant. N'hésitez pas à faire part de vos remarques et préférences de matériaux au cours de la concertation.

- **Des zones de compostages sont-elles planifiées le long du parc ?**

Réponse : Des zones de compostages sont prévues dans le programme de la ferme une fois celle-ci déménagée au Nord. Il est envisageable d'imaginer d'autres zones de compostages dans d'autres endroits du parc.

- **Qui gèrera le parc ?**

Réponse : La gestion actuelle est réalisée par la Ville de Bruxelles. Le cours d'eau sera géré par Bruxelles Environnement. Des négociations sont en cours afin de déterminer l'exacte limite entre ces deux zones de gestion.

- **Quel rôle socialement fédérateur la Senne peut-elle jouer pour rejoindre les anciens et nouveaux habitants du quartier qui ne se connaissent pas ? Comment rompre les clichés concernant la Senne malodorante et la réinscrire dans la mémoire collective ?**

Réponse : Nous sommes conscients du rôle fédérateur et du caractère commun que peut avoir l'eau et les éléments naturels pour redonner un sens à la vie urbaine et végétale dans un milieu où beaucoup de sols sont peu fertiles ou imperméabilisés.

- **La question des migrants sans-abris est-elle prise en compte dans le projet ?**

Réponse : Cette question n'est pas spécifiquement intégrée à une thématique de la concertation mais nous entendons englober cette problématique à chacune des thématiques.

- **Cette problématique ne risque-t-elle pas d'impacter la mise en place du projet et sa pérennité ?**

Réponse : Nous communiquerons activement aux différents stades des aménagements et intégrerons une communication faite pour eux.